

Communauté Urbaine d'Alençon

Mercredi 5 septembre 2018

DOSSIER DE PRESSE



**PROJET DE
TERRITOIRE**

Présentation de la démarche d'élaboration

Écrire une nouvelle page de l'histoire de la **Communauté Urbaine d'Alençon** : un projet communautaire pour les 6 à 12 prochaines années

Éditorial

Afin d'établir une stratégie globale de développement et de renforcer la notoriété de notre Communauté Urbaine, j'ai proposé aux élus communautaires de passer, avec rythme et ambition, d'un territoire de projets à un projet de territoire.

Élaboré de manière concertée et participative, le projet de territoire de la CUA sera l'expression des attentes et besoins des acteurs locaux (habitants, partenaires institutionnels, représentants du monde associatif et économique, etc.). La synergie de tous ces acteurs contribuera au rayonnement de notre territoire.

Diverses thématiques, dont certaines sont des marqueurs du territoire, seront intégrées à la réflexion et à la formalisation du projet : Développement durable et Transition écologique, Développement économique, Attractivité et Rayonnement du territoire, Cadre de vie, Solidarité, Qualité du service public et des équipements.

Trois grands temps rythmeront l'élaboration du projet de territoire : un diagnostic territorial, la définition des enjeux et enfin la mise en œuvre d'un plan d'action dynamique, durable et solidaire.

Ahamada Dibo
Président de la Communauté Urbaine d'Alençon

Un projet de territoire pour la Communauté Urbaine d'Alençon

Projet de territoire de quoi parlons-nous ?

Le "projet de territoire" constitue un exercice de prospective venant interroger au regard de ses évolutions récentes, le développement de la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) dans l'exercice de ses compétences.

Document cadre et ressource, le projet de territoire sera la feuille de route de la Communauté Urbaine pour les 6 à 12 prochaines années. Il définit, à partir des ambitions de la CUA, les principaux enjeux de développement auxquels son territoire devra répondre à court et moyen terme.

Porter un regard sur les politiques existantes

Au cours de ces dernières années, la CUA s'est dotée de différents documents-cadres et a défini des lignes directrices en matière d'aménagement du territoire (Agenda 21, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale, Projet d'Aménagement de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Programme Local de Prévention des Déchets, Plan Climat Énergie Air Territorial, Projet Éducatif Global, etc.).

La multiplicité des démarches et des politiques sectorielles existantes incite aujourd'hui le territoire à en réaliser une synthèse et à définir une vision globale et transversale de la Communauté Urbaine.

Interroger les besoins de la population, des entreprises et des associations

La CUA a connu au cours de ces dernières années une évolution relativement marquée de son périmètre, de sa population, de son positionnement régional, de son tissu économique et de ses compétences.

Cette évolution du territoire invite la Communauté Urbaine et l'ensemble des communes membres à prendre du recul et à s'interroger : d'une part, sur les besoins et les attentes de la population et des acteurs locaux et d'autre part, sur les leviers à activer pour renforcer son attractivité économique, résidentielle et touristique.

Le projet de territoire viendra entre autres questionner les thématiques suivantes : Se déplacer, S'épanouir sur le territoire et participer à la vie locale (associations, offre culturelle et sportive...), Se former, Grandir, Se loger, Préserver et valoriser l'environnement, Se soigner, Travailler/Développer son entreprise et créer des emplois.



Interroger les relations entre les communes de la Communauté Urbaine

L'évolution du périmètre communautaire et des compétences exercées par la CUA invite également les élus à mener une réflexion sur les relations entre la CUA et l'ensemble de ses communes membres.

Il s'agira plus particulièrement de s'interroger sur les actions pouvant être menées à l'échelle communautaire pour accompagner le développement et la dynamique communale à l'instar du renforcement de la mutualisation ou de l'ingénierie territoriale qui constituent, d'ores et déjà, de 1^{ers} éléments de réponses.

Le territoire au 1^{er} janvier 2019

31 communes - **59 000** habitants - **464** km²
Sources INSEE // SIG CUA



Une démarche participative et concertée

La démarche d'élaboration du projet de territoire engagée :

En pratique, trois grands temps rythmeront l'élaboration du projet de territoire :

- le temps du diagnostic et des constats au cours duquel nous serons attachés à réaliser une photographie du territoire et à appréhender l'ensemble de ses évolutions récentes (juillet / octobre 2018) ;
- le temps des enjeux au cours duquel nous définirons une vision partagée de ce que pourra être la Communauté Urbaine à l'horizon 2024-2030 (octobre 2018) ;
- le temps de l'action qui permettra d'entrer en phase opérationnelle avec l'élaboration de fiches-actions (1^{er} et 2^e trimestre 2019).

Contribuer à l'élaboration du projet de territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon

Afin de répondre pleinement aux attentes du territoire, la CUA a souhaité engager une démarche participative autour de ce projet de territoire à chacune des étapes d'élaboration de cette feuille de route.

Habitants, associations, entreprises et plus largement l'ensemble des forces vives sont invités à participer à l'élaboration d'un portrait du territoire et à proposer différentes orientations et actions pour demain.

Plus précisément, chacun est invité à :

- participer à la rédaction d'un abécédaire de la CUA**, en complétant la définition d'un ou plusieurs mots clés et ainsi nous faire part de réactions et de constats sur cette thématique ;
- envoyer une contribution libre** à la CUA sous la forme d'une « lettre à l'avenir » et dans laquelle vous pourrez faire part de vos souhaits et attentes pour 2030 ;
- participer au forum des projets** qui se déroulera le 17 octobre (lieu et horaire communiqués ultérieurement) et ainsi proposer une ou plusieurs actions pour le territoire communautaire.

Porter un regard extérieur sur notre territoire

Afin de porter un regard neuf et critique sur le développement du territoire, la CUA a souhaité s'entourer des compétences extérieures en matière de prospective territoriale et d'aménagement du territoire. Ainsi tout au long de la démarche d'élaboration du projet de territoire, elle s'appuiera sur le cabinet nantais Praxidev. Spécialisé en stratégie territoriale et développement économique, il a accompagné récemment la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie (Avranches), le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, ou encore le Pays de Fontenay Vendée dans la définition de leurs projets de territoire.

Les **contacts** utiles

Communauté Urbaine d'Alençon

Cabinet du Président

cabinet.president@cu-alencon.fr // Tél. 02 33 32 40 59

Direction de la Communication

communication-cu@cu-alencon.fr // Tél. 02 33 80 87 23

Suivez toute l'actualité de la Communauté Urbaine d'Alençon

 www.cu-alencon.fr

 [CUAlencon](#)

 [CUAlencon](#)

 [cualencon](#)

 [Communauté Urbaine d'Alençon](#)

 et inscrivez-vous à la **newsletter** mensuelle !